# États consolidés du résultat global (suite) (non audités) (en millions de dollars canadiens)

## Impôts sur le résultat – Autres éléments du résultat global

La charge ou l'économie d'impôts relative à chaque composante des autres éléments du résultat global est présentée dans le tableau suivant.

	Trimestre term	iné le 31 janvier
	2025	2024
Éléments qui peuvent être reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Écart de change, montant net		
Gains (pertes) nets de change non réalisés sur les investissements		
dans des établissements à l'étranger	(15)	6
Incidence des opérations de couverture des gains (pertes) nets de change	(64)	17
	(79)	23
Variation nette des titres de créance à la juste valeur par le biais des autres		
éléments du résultat global		
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	9	17
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les titres de créance		
à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(7)	1
	2	18
Variation nette des instruments de couverture des flux de trésorerie		
Gains (pertes) nets sur les instruments financiers dérivés désignés comme		
couverture des flux de trésorerie	(5)	11
Reclassement dans le résultat net des (gains) pertes nets sur les instruments		
financiers dérivés désignés	(9)	(10)
	(14)	1
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans le résultat net		
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	1	3
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	6	10
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers		
désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	7	(63)
	14	(50)
	(77)	(8)

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

# États consolidés de la variation des capitaux propres (non audités) (en millions de dollars canadiens)

	Trimestre tern	niné le 31 janvier
	2025	2024
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres au début et à la fin (note 12)	3 150	3 150
Actions ordinaires au début (note 12)	3 463	3 294
Émissions d'actions ordinaires au titre du régime d'options d'achat d'actions	28	51
Incidence des actions acquises ou vendues à des fins de négociation	(6)	2
Actions ordinaires à la fin	3 485	3 347
Surplus d'apport au début	85	68
Charge au titre des options d'achat d'actions (note 14)	5	4
Options d'achat d'actions levées	(3)	(6)
Autres	(3)	(3)
Surplus d'apport à la fin	84	63
Résultats non distribués au début	18 633	16 650
Résultat net attribuable aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments de capitaux propres de la Banque	997	922
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur les autres instruments de capitaux propres (note 12)	(45)	(43)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(389)	(359)
Réévaluations des régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	4	8
Gains (pertes) nets sur les titres de participation désignés à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	17	22
Variation nette de la juste valeur attribuable au risque de crédit lié aux passifs financiers désignés		
à la juste valeur par le biais du résultat net	18	(165)
Effet du passif financier lié aux options de vente émises à l'intention de participations ne donnant pas le contrôle	_	1
Autres	6	6
Résultats non distribués à la fin	19 241	17 042
Autres éléments cumulés du résultat global au début	219	420
Écart de change, montant net	249	(174)
Variation nette des gains (pertes) non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur		
par le biais des autres éléments du résultat global	4	48
Variation nette des gains (pertes) sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(37)	3
Autres éléments cumulés du résultat global à la fin	435	297
Capitaux propres attribuables aux actionnaires et aux détenteurs d'autres instruments		
de capitaux propres de la Banque	26 395	23 899
Participations ne donnant pas le contrôle au début	-	2
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	_	_
Autres	1	
Participations ne donnant pas le contrôle à la fin	1	2
Capitaux propres	26 396	23 901

## Autres éléments cumulés du résultat global

	Au 31 janvier 2025	Au 31 janvier 2024
Autres éléments cumulés du résultat global		
Écart de change, montant net	569	133
Gains (pertes) nets non réalisés sur les titres de créance à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	(22)	13
Gains (pertes) nets sur les instruments de couverture des flux de trésorerie	(114)	149
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées et des coentreprises	2	2
	435	297

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

## États consolidés des flux de trésorerie

(non audités) (en millions de dollars canadiens)

		iné le 31 janvie
	2025	2024
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Résultat net	997	922
Ajustements pour		
Dotations aux pertes de crédit	254	120
Amortissement des immobilisations corporelles incluant les actifs au titre de droits d'utilisation	63	53
Amortissement des immobilisations incorporelles	75	72
Impôts différés	35	(1)
Pertes (gains) sur cessions de valeurs mobilières autres que de négociation, montant net	(23)	(25)
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises	(2)	(2)
Charge au titre des options d'achat d'actions	5	4
Gain sur réévaluation à la juste valeur d'une participation (note 18)	(4)	_
Variation des actifs et des passifs liés aux activités opérationnelles	(.,	
Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	(10 601)	(5 460)
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	1 036	(1 666
Prêts et acceptations, déduction faite de la titrisation	(4 107)	(5 180
Dépôts	17 550	11 924
·		2 480
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	702	
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	(818)	(1 034)
Instruments financiers dérivés, montant net	1 109	4 031
Titrisation – cartes de crédit	(49)	_
Intérêts et dividendes à recevoir et intérêts à payer	(108)	39
Actifs et passifs d'impôt exigible	(31)	116
Autres éléments	(1 498)	(347)
	4 585	6 046
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émissions d'actions ordinaires (incluant l'incidence des actions acquises à des fins de négociation)	19	47
Émission de dette subordonnée	1 000	_
Remboursements d'obligations locatives	(24)	(37)
Dividendes versés sur les actions et distributions sur les autres instruments de capitaux propres	(434)	(401)
	561	(391)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		•
Variation nette des participations dans des entreprises associées et des coentreprises	(2)	10
Achats de valeurs mobilières autres que de négociation	(10 956)	(5 122)
Échéances de valeurs mobilières autres que de négociation	1 460	1 059
Cessions de valeurs mobilières autres que de négociation	6 683	1 531
Variation nette des immobilisations corporelles excluant les actifs au titre de droits d'utilisation	(65)	(245)
Variation nette des immobilisations incorporelles	(64)	(53)
variation nette des miniotrisations mediporeties	(2 944)	(2 820)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	857	(670)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	3 059	2 165
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	31 549	35 234
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin (1)	34 608	37 399
Autres renseignements sur les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles		
Intérêts versés	4 341	4 108
Intérêts et dividendes reçus	5 205	4 898
Impôts payés sur le résultat	68	330

Les notes afférentes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités.

<sup>(1)</sup> Cette rubrique représente le solde de *Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières* du bilan consolidé. Ce solde comprend un montant de 14,3 G\$ au 31 janvier 2025 (11,7 G\$ au 31 octobre 2024) pour lequel il y a des restrictions et dont 7,6 G\$ (6,5 G\$ au 31 octobre 2024) représentent des soldes que la Banque est tenue de maintenir auprès des banques centrales, d'autres organismes de réglementation et de certaines contreparties.

## Notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés

(non auditées) (en millions de dollars canadiens)

Note 1	Mode de présentation	58	Note 11	Dette subordonnée	76
Note 2	Modifications futures de méthodes comptables	58	Note 12	Capital-actions et autres instruments de capitaux propres	77
Note 3	Juste valeur des instruments financiers	59	Note 13	Informations sur le capital	78
Note 4	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais		Note 14	Paiements fondés sur des actions	79
	du résultat net	64	Note 15	Avantages du personnel – Régimes de retraite et autres	
Note 5	Valeurs mobilières	65		régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	79
Note 6	Prêts et provisions pour pertes de crédit	66	Note 16	Impôts sur le résultat	80
Note 7	Autres actifs	75	Note 17	Résultat par action	80
Note 8	Dépôts	75	Note 18	Informations sectorielles	81
Note 9	Autres passifs	75	Note 19	Événements postérieurs à la date du bilan consolidé	82
Note 10	Recus de souscription	76		·	

## Note 1 – Mode de présentation

Le 25 février 2025, le conseil d'administration a autorisé la publication des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités (les états financiers consolidés) de la Banque pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025.

Les états financiers consolidés de la Banque sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (Normes IFRS® de comptabilité), telles que publiées par l'*International Accounting Standards Board* (IASB). Les états financiers sont également conformes à l'article 308(4) de la *Loi sur les banques* (Canada) qui prévoit, à moins d'indication contraire du Bureau du surintendant des institutions financières (Canada) (BSIF), que les états financiers consolidés doivent être préparés selon les normes IFRS de comptabilité. Les normes IFRS de comptabilité représentent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Aucune des exigences comptables du BSIF ne fait exception aux normes IFRS de comptabilité.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés conformément à l'IAS 34 – *Information financière intermédiaire*, en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

#### Jugements, estimations et hypothèses

L'établissement des états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité exige de la direction qu'elle ait recours à l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses, et ce, à l'égard de la valeur comptable des actifs et des passifs à la date des états financiers, du résultat net et de divers renseignements connexes. Certaines méthodes comptables de la Banque, telles que l'évaluation des pertes de crédit attendues, font appel à des estimations et des jugements particulièrement complexes. La note 1 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 présente un résumé des plus importants processus utilisés dans la préparation des estimations pour établir les états financiers consolidés conformément aux normes IFRS de comptabilité ainsi que des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs.

Le contexte géopolitique, notamment les mesures affectant les relations commerciales entre le Canada et ses partenaires, incluant l'imposition de tarifs et toute mesure de riposte, la guerre russo-ukrainienne ainsi que les affrontements entre Israël et le Hamas, l'inflation, les changements climatiques et les taux d'intérêt élevés continuent à créer des incertitudes. Ainsi, le degré de complexité associé à l'élaboration des estimations fiables et à l'exercice du jugement est toujours important. L'incertitude liée à certaines données d'entrée principales utilisées dans l'évaluation des pertes de crédit attendues est décrite à la note 6 afférente aux présents états financiers consolidés.

Sauf indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, qui constituent à la fois la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Banque. Les symboles M\$ et G\$ désignent respectivement les millions et les milliards de dollars.

## Note 2 – Modifications futures de méthodes comptables

La Banque surveille de près les nouvelles normes comptables et les modifications de normes comptables existantes publiées par l'IASB. Aucune mise à jour importante n'a été apportée aux modifications futures de méthodes comptables présentées à la note 3 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. La Banque évalue actuellement l'incidence qu'aura l'application de ces normes sur les états financiers consolidés.

## Note 3 – Juste valeur des instruments financiers

## Juste valeur et valeur comptable des instruments financiers par catégorie

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan consolidé soit à la juste valeur, soit au coût amorti selon les catégories définies par le cadre comptable relatif aux instruments financiers.

							Au 31 j	anvier 2025
				Valeur comptable et juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur		
	Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	Titres de créance classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Titres de participation désignés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Instruments financiers au coût amorti, net	Instruments financiers au coût amorti, net	Total de la valeur comptable	Total de la juste valeur
Actifs financiers Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	_	-	-	_	34 608	34 608	34 608	34 608
Valeurs mobilières	126 175	361	15 865	563	16 122	16 224	159 086	159 188
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	_	_	-	-	15 229	15 229	15 229	15 229
Prêts, déduction faite des provisions	15 604	-	-	_	231 016	232 293	246 620	247 897
Autres Instruments financiers dérivés Autres actifs	14 164 1 949	-	-	_	- 3 780	- 3 780	14 164 5 729	14 164 5 729
Passifs financiers Dépôts <sup>(1)</sup>	-	27 936			323 159	323 507	351 095	351 443
Autres Engagements afférents à des titres vendus à découvert Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions de rachat et valeurs mobilières prêtées	11 575	-			- 37 359	- 37 359	11 575 37 359	11 575 37 359
Instruments financiers dérivés	18 724	_			_	-	18 724	18 724
Passifs relatifs à des créances cédées Autres passifs	-	10 593 -			17 519 4 230	17 292 4 230	28 112 4 230	27 885 4 230
Dette subordonnée	-	-			2 265	2 316	2 265	2 316

<sup>(1)</sup> Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

							Au 31 o	ctobre 2024
				Valeur comptable	Valeur	Juste		
				et juste valeur	comptable	valeur		
				Titres de				
	Instruments	Instruments	Titres de créance	participation				
	financiers classés à la	financiers désignés à la	classés à la juste valeur	désignés à la juste valeur	Instruments	Instruments		
	juste valeur	juste valeur	par le biais des	par le biais des	financiers	financiers	Total	Total
	par le biais	par le biais	autres éléments	autres éléments	au coût	au coût	de la valeur	de la juste
	du résultat net		du résultat global	du résultat global	amorti, net	amorti, net	comptable	valeur
Actifs financiers Trésorerie et dépôts auprès d'institutions financières	_	_	_	_	31 549	31 549	31 549	31 549
Valeurs mobilières	115 578	357	13 956	666	14 608	14 551	145 165	145 108
Valeurs mobilières acquises en vertu de conventions de revente et valeurs mobilières empruntées	_	_	_	_	16 265	16 265	16 265	16 265
Prêts, déduction faite des provisions	14 972	-	_	-	228 060	229 614	243 032	244 586
Autres								
Instruments financiers dérivés	12 309	_	_	_	-	_	12 309	12 309
Autres actifs	2 059	_	_	_	3 674	3 674	5 733	5 733
Passifs financiers Dépôts (1)	_	26 190			307 355	307 553	333 545	333 743
•								
Autres Engagements afférents à des titres								
vendus à découvert	10 873	_			_	_	10 873	10 873
Engagements afférents à des valeurs mobilières vendues en vertu de conventions								
de rachat et valeurs mobilières prêtées	_	_			38 177	38 177	38 177	38 177
Instruments financiers dérivés	15 760	_			_	_	15 760	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées	_	11 034			17 343	17 011	28 377	28 045
Autres passifs	-	-			4 114	4 114	4 114	4 114
Dette subordonnée	_	_			1 258	1 296	1 258	1 296

<sup>(1)</sup> Incluant des instruments financiers dérivés incorporés.

## Détermination de la juste valeur

La juste valeur d'un instrument financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif financier ou payé pour le transfert d'un passif financier lors d'une transaction normale sur le marché principal à la date d'évaluation dans les conditions actuelles du marché, c'est-à-dire une valeur de sortie.

Les cours non ajustés sur des marchés actifs représentent la meilleure indication de la juste valeur. En l'absence de cours sur un marché actif, la Banque a recours à d'autres techniques d'évaluation qui maximisent l'utilisation de données observables pertinentes et minimisent celle de données non observables. Ces techniques d'évaluation comprennent, entre autres, l'utilisation des informations disponibles sur des opérations conclues récemment sur un marché, la référence à la juste valeur actuelle d'un instrument comparable, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options, et toute autre technique d'évaluation couramment utilisée par les intervenants du marché s'il a été démontré que cette technique produit des estimations fiables. Le jugement est requis dans l'application d'un grand nombre de techniques d'évaluation. L'évaluation de la Banque a été fondée sur une appréciation en vigueur au 31 janvier 2025 et pourrait changer dans le futur. Par ailleurs, l'évaluation peut faire l'objet d'une certaine incertitude découlant du choix du modèle d'évaluation utilisé.

L'établissement de la juste valeur est soumis à un cadre de contrôle rigoureux. La Banque dispose de politiques et procédures qui régissent le processus d'évaluation de la juste valeur. La structure de gouvernance de la Banque en matière d'évaluation est demeurée en grande partie identique à celle décrite à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Les techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des actifs et passifs financiers sont également décrites dans cette note et aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation.

## Instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé

#### Hiérarchie des évaluations à la juste valeur

Les normes IFRS de comptabilité établissent une hiérarchie des évaluations à la juste valeur qui classe selon trois niveaux les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers. La hiérarchie qui s'applique à la détermination de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur un marché actif chaque fois que de telles données existent. La hiérarchie place au plus haut niveau les cours non ajustés observés sur des marchés actifs pour des instruments identiques, et les données d'entrée non observables au niveau le plus bas. Dans certains cas, les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur d'un instrument financier peuvent être classées à des niveaux différents dans la hiérarchie. La juste valeur obtenue est alors classée globalement au même niveau de la hiérarchie que la donnée d'entrée du plus bas niveau qui est importante pour la juste valeur prise dans son ensemble. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024.

Le transfert d'instruments financiers entre les niveaux 1 et 2 ainsi que les transferts vers le (ou hors du) niveau 3 sont présumés avoir eu lieu au début du trimestre dans lequel le transfert a eu lieu. Des transferts importants peuvent survenir entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs en raison de nouvelles informations concernant les données d'entrée utilisées pour déterminer la juste valeur et le caractère observable de ces données.

Au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, 8 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 2 vers le niveau 1 suite à l'évolution de conditions du marché (3 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024). De plus, au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2025, 2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net et 1 M\$ d'engagements afférents à des titres vendus à découvert ont été transférés hors du niveau 1 vers le niveau 2 suite à l'évolution de conditions du marché (2 M\$ de valeurs mobilières classées à la juste valeur par le biais du résultat net au cours du trimestre terminé le 31 janvier 2024). Au cours des trimestres terminés les 31 janvier 2025 et 2024, il y a eu des transferts d'instruments financiers vers le (ou hors du) niveau 3 en raison de changements de disponibilité de données d'entrée observables sur un marché suite à l'évolution de conditions du marché.

Les tableaux suivants présentent la hiérarchie des évaluations des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur dans le bilan consolidé.

				Au 31 janvier 2025
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers	HIVCUU I	MIVCUU Z	Miveau	juste vateur
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	2 920	11 352	_	14 272
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	_	7 837	_	7 837
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 279	1 798	_	3 077
Autres titres de créance	_	3 269	64	3 333
Titres de participation	95 240	2 145	632	98 017
	99 439	26 401	696	126 536
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	426	4 948	-	5 374
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	_	3 272	_	3 272
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	5 624	274	-	5 898
Autres titres de créance	-	1 321	-	1 321
Titres de participation	-	253	310	563
	6 050	10 068	310	16 428
Prêts	-	15 395	209	15 604
Autres				
Instruments financiers dérivés	1 110	12 937	117	14 164
Autres actifs – autres éléments	<u>-</u>	1 863	86	1 949
	106 599	66 664	1 418	174 681
Passifs financiers				
Dépôts (1)	-	32 953	-	32 953
Autres	F 704			44 575
Engagements afférents à des titres vendus à découvert Instruments financiers dérivés	5 731	5 844	-	11 575
Passifs relatifs à des créances cédées	1 436	17 266	22	18 724
Passiis felduis a des crediices cedees	7 167	10 593 66 656	22	10 593
	/ 10/	00 000	22	73 845

<sup>(1)</sup> Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

#### Note 3 – Juste valeur des instruments financiers (suite)

			Α	u 31 octobre 2024
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total des actifs / passifs financiers à la juste valeur
Actifs financiers				ĺ
Valeurs mobilières				
À la juste valeur par le biais du résultat net				
Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	4 150	10 330	-	14 480
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	-	8 473	-	8 473
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	1 169	1 046	_	2 215
Autres titres de créance	-	3 030	60	3 090
Titres de participation	85 414	1 655	608	87 677
	90 733	24 534	668	115 935
À la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global Titres émis ou garantis par				
Le gouvernement du Canada	170	5 048	_	5 218
Les gouvernements provinciaux et municipaux du Canada	-	2 900	_	2 900
Le Trésor et d'autres organismes américains et les gouvernements d'autres pays	4 805	186	_	4 991
Autres titres de créance	-	847	_	847
Titres de participation	-	359	307	666
	4 975	9 340	307	14 622
Prêts Autres	-	14 767	205	14 972
Instruments financiers dérivés	1 139	11 073	97	12 309
Autres actifs – autres éléments	-	1 976	83	2 059
	96 847	61 690	1 360	159 897
Passifs financiers				
Dépôts (1)	-	30 434	_	30 434
Autres				
Engagements afférents à des titres vendus à découvert	6 052	4 821	_	10 873
Instruments financiers dérivés	1 976	13 758	26	15 760
Passifs relatifs à des créances cédées	-	11 034	_	11 034
	8 028	60 047	26	68 101

<sup>(1)</sup> Les montants incluent la juste valeur des instruments financiers dérivés incorporés dans les dépôts.

#### Instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque classe les instruments financiers dans le niveau 3 lorsque la technique d'évaluation est fondée sur au moins une donnée d'entrée importante qui n'est pas observable sur des marchés. La Banque maximise l'utilisation de données observables pour déterminer la juste valeur des instruments financiers.

Pour la description des techniques d'évaluation et des données d'entrée non observables importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024. Pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025, aucun changement important n'a été apporté aux techniques d'évaluation et aux données d'entrée non observables importantes utilisées pour la détermination de la juste valeur.

### Analyse de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque effectue des analyses de sensibilité pour les évaluations de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3, en substituant les données d'entrée non observables par une ou plusieurs hypothèses raisonnablement possibles. Se reporter à la note 4 afférente aux états financiers annuels consolidés audités de l'exercice terminé le 31 octobre 2024 pour plus d'information sur l'incidence potentielle de la variation d'une donnée non observable sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3. Il n'y a pas eu de changement important aux analyses de sensibilité des instruments financiers classés dans le niveau 3 pour le trimestre terminé le 31 janvier 2025.

#### Variation de la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3

La Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans les différents niveaux par le biais de positions économiques inverses. Les gains et pertes pour les instruments financiers classés dans le niveau 3 présentés dans les tableaux ci-après ne reflètent pas les gains et pertes inverses sur les instruments financiers utilisés à des fins de couverture économique qui peuvent avoir été classés par la Banque dans le niveau 1 ou 2. De plus, la Banque peut couvrir la juste valeur des instruments financiers classés dans le niveau 3 au moyen d'autres instruments financiers classés dans le niveau 3. L'effet de ces couvertures n'est pas inclus dans le montant net présenté dans les tableaux suivants. Finalement, les gains et pertes présentés ci-après peuvent inclure des variations de la juste valeur basées sur des données d'entrée observables et non observables.

			Trimestre terminé l	e 31 janvier 2025
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>
Juste valeur au 31 octobre 2024	668	307	288	71
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> (2)	21	-	(2)	26
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les				
Autres éléments du résultat global	-	3	_	-
Achats	11	-	_	-
Ventes	(4)	-	(2)	_
Émissions	_	_	5	_
Règlements et autres	_	-	6	(4)
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	_	_	_	_
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	_	-	_	2
Juste valeur au 31 janvier 2025	696	310	295	95
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i>				
relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2025 (3)	19	_	(2)	26

			Trimestre terminé le	31 janvier 2024
	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais du résultat net	Valeurs mobilières à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global	Prêts et autres actifs	Instruments financiers dérivés <sup>(1)</sup>
Juste valeur au 31 octobre 2023	551	378	290	(15)
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i> (4)	6	_	9	10
Total des gains (pertes) réalisés ou non réalisés compris dans les				
Autres éléments du résultat global	-	(6)	_	_
Achats	14	-	-	_
Ventes	(8)	(9)	(2)	_
Émissions	_	_	5	_
Règlements et autres	_	_	(17)	207
Transferts d'instruments financiers vers le niveau 3	_	_	_	_
Transferts d'instruments financiers hors du niveau 3	_	_	_	_
Juste valeur au 31 janvier 2024	563	363	285	202
Variation des gains et des pertes non réalisés compris dans le <i>Résultat net</i>				
relativement aux actifs et passifs financiers au 31 janvier 2024 (5)	52	-	9	10

- (1) Les instruments financiers dérivés comprennent les actifs et les passifs, présentés au montant net.
- (2) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 45 M\$.
- (3) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain non réalisé de 43 M\$.
- (4) Le total des gains (pertes) compris dans les *Revenus autres que d'intérêts* est un gain de 25 M\$.
- (5) Le total des gains (pertes) non réalisés compris dans les Revenus autres que d'intérêts est un gain non réalisé de 71 M\$.